

DIFFUSION

JOURNAL MUNICIPAL

VOL. 45 NO.1 JUILLET 2026



Vivre au
rythme
de l'été.

Bécancour

04-05

Portrait de
nos élus

06

Retour sur le rapport
du maire 2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est toujours avec un plaisir renouvelé et une grande fierté que je vous adresse ces mots comme maire de la Ville de Bécancour afin de bien vous informer de ce qui se passe dans votre ville. Vous pouvez compter sur un conseil municipal dynamique, qui travaille en équipe et qui est soucieux de travailler pour les intérêts des citoyens de tous les secteurs.

En décembre dernier, je vous ai informés de notre priorité de doter la Ville de Bécancour d'une planification stratégique afin de se donner une vision sur un horizon de 10 ans. Aujourd'hui, je suis fier de vous annoncer que nous sommes en plein cœur des travaux de cette planification stratégique, un dossier que nous avons tous hâte d'activer compte tenu de son importance pour le développement futur de la ville.

Ce vaste chantier ne se fait pas seul. Pour nous soutenir dans cette démarche, nous avons fait appel à la firme TACT, une agence de communication spécialisée notamment dans l'élaboration et le processus d'une planification stratégique. Cette firme nous accompagne dans toutes les étapes et sera avec nous jusqu'à la fin de ce chantier.

Pourquoi cette planification stratégique s'avère-t-elle si importante pour le conseil municipal ?

Principalement pour que nous puissions nous donner une vision claire et partagée, pour prioriser nos actions et nos investissements et aligner nos décisions quotidiennes avec une vision à long terme; bref, pour définir où on veut aller et comment on va s'y rendre et donner un sens à nos décisions.

De quoi traitera la planification stratégique ?

De plusieurs sujets tels l'habitation, la mobilité, l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique, les infrastructures municipales, les divers services municipaux, les loisirs et la culture.



Est-ce que les citoyens ont été consultés ?

Évidemment et c'est un facteur de réussite pour nous que les citoyens prennent une part importante dans la vision que nous voulons donner à la ville. Grâce à une consultation en ligne tenue au printemps, la population a pu influencer cette vision et ainsi contribuer au succès de cette planification stratégique.

Le personnel de la Ville a aussi été mis à contribution afin d'émettre leurs idées et sentir qu'ils font partie eux aussi de la démarche et des solutions à mettre en place.

Quand connaîtrons-nous le résultat final ?

Un agenda de réalisation a été fait afin que nous puissions vous présenter une version finale en septembre prochain. Nous sommes déjà très fébriles à l'idée de cette présentation qui, j'en suis certain, sera à la hauteur des attentes des citoyens de la ville de Bécancour. D'ici là, nous mettrons tous les efforts nécessaires pour que cet exercice prenne un sens pour tous et qu'il nous guide dans les prochaines années.

Je vous souhaite un bel été et de belles vacances estivales.

Au plaisir,

Pascal Blondin

Maire de Bécancour

pblondin@ville.becancour.qc.ca

NOS CONSEILLERS

Mme Jasmine Hébert
jhebert@ville.becancour.qc.ca

Mme Marie-Eve Boisclair
meboisclair@ville.becancour.qc.ca

Mme Marjolaine Arsénault
marsenault@ville.becancour.qc.ca

Mme Annie Gauthier
agauthier@ville.becancour.qc.ca

M. Marion Lamothe
mlamothe@ville.becancour.qc.ca

M. Pascal Doucet
pdoucet@ville.becancour.qc.ca

Séances ordinaires de 2026

Vous pouvez assister aux séances en personne à l'hôtel de ville ou à distance. Il est également possible de visionner les enregistrements vidéo au becancour.net.

17

AOÛT 19 h

14

SEPT. 19 h

19

OCT. 19 h

02

NOV. 19 h

07

DÉC. 19 h



Un point de départ clair

J'arrive à la direction générale de la Ville de Bécancour avec une conviction profonde : nous sommes à un moment charnière. Ce que nous déciderons, ce que nous construirons et la façon dont nous travaillerons ensemble dans les prochaines années auront un impact durable sur notre ville. Et cette responsabilité est à la fois importante et profondément stimulante.

Une force déjà bien en place

Avant même de parler d'avenir, il faut reconnaître une évidence : Bécancour peut compter sur une équipe solide. Chaque jour, je côtoie des employés engagés, compétents et profondément attachés à leur milieu qui livrent des services essentiels avec cœur, rigueur et professionnalisme. Cette force collective est notre plus grand levier. Mon rôle n'est pas de la transformer, mais d'entretenir ce sentiment d'appartenance et de fierté qui habite nos employés.

Se donner une direction ambitieuse

C'est dans cet esprit que nous amorçons une démarche de planification stratégique. Pas un exercice administratif. Pas un document qui prend la poussière. Mais une véritable prise de position collective : où voulons-nous aller, et surtout, comment allons-nous y arriver? Nous avons l'occasion de définir une vision claire, audacieuse et rassembleuse à la hauteur de ce que Bécancour est et peut devenir.

Construire ensemble

Cette démarche ne sera pas portée par quelques personnes autour d'une table. Elle devra s'appuyer sur des aspirations collectives de notre organisation et de notre communauté. Les meilleures décisions émergent lorsque les expertises se rencontrent, que les idées circulent et que chacun se sent partie prenante du projet. C'est cette culture que nous voulons renforcer au sein de notre communauté.

L'exigence au service du bien commun

Les défis qui nous attendent sont réels : pression sur les infrastructures, développement du territoire, adaptation de nos services. Ils exigent de nous de la rigueur, de la cohérence et du courage. Mais ils nous offrent aussi une occasion unique : celle de bâtir une ville encore plus agile, encore plus durable, encore plus humaine et encore plus alignée avec les besoins de ses citoyens.

Un engagement clair

Comme directrice générale, je m'engage à porter cette vision. À soutenir les équipes. À favoriser la collaboration. Et à toujours garder le cap sur ce qui compte réellement : offrir aux citoyens une ville à la hauteur de leurs attentes et de leur fierté.

Chantal Dufresne

Directrice générale

cdufresne@ville.becancour.qc.ca



Portrait de vos élus

Envie d'en savoir plus ? Consultez les fiches personnalisées des élus au becancour.net !



Jasmine Hébert Conseillère, poste 1

Quelle est votre plus grande aspiration pour Bécancour ?

Ma plus grande aspiration pour Bécancour est d'être en mesure de conserver cette notion de « Bécancour une ville moderne à la campagne », où les gens sont fiers d'y vivre.

Quel mot ou quelle expression utilisez-vous le plus souvent ?

Il y a une phrase que j'utilise avec ma garde rapprochée (excusez l'anglicisme) : « Je te l'avais dit, *mommy knows best*. » Ça m'a même valu un surnom !

Je me remémore aussi souvent cette citation de Nelson Mandela : « Dans la vie, on ne perd jamais, soit on gagne, soit on apprend. »

Si votre agenda pouvait parler, que dirait-il ?

« Fais-toi un *back up* de moi, car si tu me perds tu vas être dans le trouble ! » et probablement aussi « Garde-toi du temps pour toi. »



Marie-Eve Boisclair Conseillère, poste 2

Quel superpouvoir aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

Avoir la capacité d'inonder d'amour et de paix notre planète; ça réglerait bien des problèmes.

Si votre agenda pouvait parler, que dirait-il ?

Que je jongle avec plusieurs chapeaux professionnels et que j'ai pas mal d'engagements bénévoles !

Quelle personnalité (vivante ou décédée) admirez-vous particulièrement ?

Une des plus grandes philanthropes des dernières années, MacKenzie Scott, qui en seulement 6 ans a distribué 19,25 milliards de dollars en dons à plus de 2 450 organisations mondiales.



Marjolaine Arsenault Conseillère, poste 3

Quel superpouvoir aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

La téléportation ! J'ai adoré les films *Retour vers le futur*, au lieu de faire des voyages dans le temps, j'utiliserais la DeLorean pour me balader à travers le monde à la vitesse de l'éclair.

Si votre agenda pouvait parler, que dirait-il ?

« Hey Marjolaine, c'est bien beau être occupée, il n'y a rien de mieux pour rester jeune, mais prends du temps pour toi, profite de la vie, fais du sport, drolote ta famille ! »

Quelle personnalité (vivante ou décédée) admirez-vous particulièrement ?

Terry Fox. Un homme qui a eu le courage d'affronter son cancer et son amputation. Avec une détermination inébranlable, il s'est illustré par le Marathon de l'Espoir avec la conviction qu'il est possible de vaincre le cancer. Quelle personnalité inspirante !

Pascal Blondin – Maire

Quelle est votre plus grande aspiration pour Bécancour ? Planifier une vision claire et mobilisatrice pour l'avenir de la municipalité pour les 10 prochaines années et la mettre en action avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Quel mot ou quelle expression utilisez-vous le plus souvent ? Oh boy, ça s'ra pas facile !

Quelle personnalité (vivante ou décédée) admirez-vous particulièrement ? Décédé : Nelson Mandela pour sa résilience, son courage, son humilité et sa force d'inspiration.

Vivant : Pierre Lavoie pour son œuvre auprès des jeunes du Québec, son leadership et sa capacité à mobiliser.



Annie Gauthier Conseillère, poste 4

Quelle est votre plus grande aspiration pour Bécancour ?

J'aimerais que notre belle ville offre tout ce dont nos jeunes ont besoin pour développer pleinement leur potentiel et qu'ils se sentent partie prenante des orientations futures, afin de construire ensemble une ville qui leur ressemble.

Quel superpouvoir aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

J'aimerais avoir un 6^e sens qui me permette de savoir immédiatement si une idée est bonne et si elle peut réellement fonctionner.

Quel mot ou quelle expression utilisez-vous le plus souvent ?

Y'a un os dans le baloney !, une expression que j'emprunte avec plaisir au dictionnaire de mon collègue Marion Lamothe, lorsque je rencontre un défi.



Marion Lamothe Conseiller, poste 5

Quelle est votre plus grande aspiration pour Bécancour ?

Ma plus grande aspiration est de servir du mieux possible les citoyens de Bécancour et de faire en sorte que chaque secteur conserve son identité particulière.

Quel superpouvoir aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

J'aimerais avoir le superpouvoir de guérir les enfants malades; je ne peux pas croire qu'un enfant naisse pour être malade.

Si votre agenda pouvait parler, que dirait-il ?

« Ok, tu ne trouves pas qu'il y en a assez pour cette semaine?! »



Pascal Doucet Conseiller, poste 6

Quel mot ou quelle expression utilisez-vous le plus souvent ?

J'ai tendance à beaucoup utiliser l'expression « Dans le fond » lorsque je discute avec des gens.

Si votre agenda pouvait parler, que dirait-il ?

« Cette semaine, vous avez 9 jours dans votre semaine. N'oubliez pas de penser à vous ! »

Quelle personnalité (vivante ou décédée) admirez-vous particulièrement ?

Je dirais qu'il s'agit d'une personne qui dégage un grand sentiment d'appartenance à notre ville : M. Maurice Richard.

Retour sur le rapport du maire 2025

Le rapport du maire sur les états financiers de la Ville de Bécancour a été présenté en mai dernier. Ce bilan rapporte les principaux faits saillants du rapport financier 2025.

Pour l'exercice 2025, la Ville affiche des revenus totaux de 53,2 M\$ et des charges de 46,5 M\$, générant un excédent des activités de 6,77 M\$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales en fin d'année s'établit à 5,4 M\$.

« Ces résultats traduisent une gestion prudente et responsable. Ils nous rappellent aussi l'importance d'une planification budgétaire toujours plus fine et ajustée à la réalité, afin d'assurer un équilibre durable entre les revenus et les dépenses au fil des années », souligne le maire de Bécancour, M. Pascal Blondin.

Excédent des revenus expliqué

4,6 M\$	Inscription au rôle foncier de nouvelles installations industrielles, dont la valeur s'est confirmée à un niveau supérieur aux estimations initiales
545 k\$	Droits de mutation
177 k\$	Revenus en constats d'infraction supérieurs aux prévisions
142 k\$	Répartition des actifs nets de Bougie-Bus

Ces éléments démontrent la complexité d'un exercice de planification budgétaire dans un contexte économique en évolution, notamment lorsque certains revenus ou dépenses sont difficilement prévisibles avec exactitude.



Rigueur et amélioration continue de la planification budgétaire

Consciente de ces écarts possibles entre les prévisions et les résultats, la Ville de Bécancour réaffirme son engagement à poursuivre le renforcement de ses mécanismes de planification, de suivi et d'ajustement budgétaire, afin de maintenir un juste équilibre entre les revenus et les dépenses dans les années à venir. L'administration municipale et le conseil s'engagent à exercer une vigie accrue sur l'évolution des revenus et des charges, et à ajuster les projections budgétaires lorsque requis, dans le respect des bonnes pratiques en matière de gestion municipale.

« La saine gestion repose autant sur la rigueur financière que sur la capacité de s'adapter et de s'améliorer continuellement. C'est dans cet esprit que nous abordons les prochaines années financières », ajoute le maire.

Une réflexion responsable sur l'utilisation du surplus

Aucune décision finale n'a été prise quant à l'affectation du surplus de fonctionnement de 5,4 M\$. Cette réflexion sera arrimée aux orientations de la planification stratégique de la Ville, dont la présentation publique est prévue à l'automne 2026, afin de s'assurer que les choix effectués soient cohérents, structurants et alignés avec les priorités collectives.

Le rapport complet est disponible au becancour.net dans la section *Finances*.



Que réserve 2026 ?



- Réfection de bâtiments municipaux en lien avec l'audit des bâtiments
- Infrastructures résilientes et croissance soutenue
- Poursuite d'innovations numériques et de l'utilisation de l'IA dans la performance de la Ville
- Mise en œuvre de la planification stratégique 2027-2037

Retour du programme de soutien aux entreprises

Soucieuse de soutenir le développement des entreprises locales et des commerces de proximité, la Ville de Bécancour réactive son programme d'aide aux entreprises, doté d'une enveloppe totale de 300 000 \$. L'objectif est de renforcer l'offre d'achat local et bonifier l'offre de services de proximité, le tout dans le but ultime de freiner les fuites commerciales.

Le programme s'adresse tant aux nouvelles entreprises qui souhaitent s'établir à Bécancour qu'à celles existantes qui ont un projet à réaliser, comme une bonification de services ou un agrandissement, par exemple.

Rappelons qu'en 2024-2025, 11 projets ont été soutenus dans le cadre de ce programme, se partageant ainsi la somme de 300 000 \$. L'ensemble des projets a par la suite généré des investissements de 4,7 M\$ sur le territoire bécancourois.

Les demandes de subvention peuvent être déposées dès maintenant à la Ville à la direction du développement économique et touristique, auprès de Mme Julie Boulet au jboulet@ville.becancour.qc.ca. Les demandes seront reçues en continu jusqu'en mars 2027 ou lorsque la valeur totale du programme sera épuisée.

Bon à savoir

- Le soutien financier ne pourra pas dépasser 20 % du coût total des dépenses admissibles liées au projet, et ce, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.
- Une seule demande peut être déposée par une même entreprise.
- Les projets déposés doivent engendrer des retombées économiques (investissements, création et/ou maintien d'emplois, pérennité de l'entreprise, etc.).
- Un comité procédera à l'analyse des dossiers et émettra des recommandations au conseil municipal, qui prendra la décision quant à l'octroi ou non de l'aide financière.

Les critères du programme et le formulaire d'adhésion sont disponibles au becancour.net !



Stimuler l'économie locale, une priorité

Plusieurs éléments sont intégrés dans la stratégie de développement économique de la Ville de Bécancour, dont le développement commercial à proximité des autoroutes 30 et 55. Pour le conseil municipal, il est essentiel de préserver un équilibre durable entre le développement économique et la qualité du milieu de vie. Dans un contexte où les terrains commerciaux se font rares à Bécancour, la Ville multiplie les démarches auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'acquérir des espaces stratégiques aux abords des autoroutes 30 et 55. Cette planification est essentielle pour soutenir une croissance réfléchie et offrir de nouvelles possibilités de développement commercial sur le territoire bécancourois.





Ville accessible : plusieurs informations, un seul clic !

Saviez-vous que le becancour.net comporte une page nommée *Ville accessible* ? Il s'agit d'un espace où la Ville de Bécancour met à votre disposition un ensemble de données publiques ouvertes et facilement consultables. Vous y trouverez, en toute transparence, des informations qui touchent votre quotidien : services municipaux, projets en développement, infrastructures, sécurité routière, données et statistiques, et plus encore !

L'objectif de la Ville avec la mise en ligne de cette page est de vous offrir un accès clair, simple et centralisé à des informations disponibles, afin de favoriser une meilleure compréhension des dossiers et ainsi maximiser l'implication citoyenne et la participation active à la vie municipale.

Voici quelques exemples d'informations disponibles

- Nombre de permis émis pour de nouvelles constructions résidentielles
- Données sur la sécurité routière
- Informations et statistiques au sujet du Service de sécurité incendie
- Projets spéciaux acceptés pour une aide financière
- Faits intéressants et/ou inusités au sujet de la Ville de Bécancour

Connaissez-vous la *Vitrine du maire* ?

La *Vitrine du maire* est une page sur le site web municipal (becancour.net) dédiée au maire de Bécancour, conçue pour vous informer régulièrement des projets, des initiatives et des récentes réalisations de la Ville. Cette tribune vise à offrir un espace simple et convivial où la transparence est au cœur des communications.

L'objectif de la *Vitrine du maire* est de renforcer le lien entre le conseil municipal, l'équipe administrative et vous, citoyennes et citoyens, en partageant des informations pertinentes qui mettent en valeur le dynamisme et l'évolution de Bécancour.

Cette page vous permettra de suivre l'avancement des dossiers importants, découvrir les nouveautés et mieux comprendre les actions entreprises pour améliorer la qualité de vie dans notre communauté.



POURSUITE DE L'ATELIER
D'INNOVATION MUNICIPAL

Quand le savoir fait place aux actions concrètes

La Ville de Bécancour et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) poursuivent leur collaboration dans le cadre de l'*Atelier d'innovation municipale*, créé en 2024. Grâce à quatre nouveaux projets, la Ville continue d'être un véritable laboratoire vivant pour des étudiants et des professeurs de l'UQTR. Cette fois, les projets vont au-delà d'études et d'analyses et mettent en branle plusieurs actions concrètes visant à répondre aux différents enjeux auxquels la Ville fait face.

Pour la Ville de Bécancour, la continuité de l'*Atelier d'innovation municipale* est une excellente nouvelle puisque les projets de la prochaine année sont utiles, tangibles et orientés vers des retombées mesurables et des résultats durables, en plus d'apporter des bénéfices directs aux services municipaux.



09 ACTUALITÉS MUNICIPALES

Projets de 2026

- Implantation d'un suivi en kinésiologie à la caserne centrale pour soutenir la santé globale des pompières et pompières.
- Projet de recherche *Pôle d'expertises sur les territoires en transition*, en lien avec la crise du logement.
- Programme de formation continue visant à offrir des outils pour planifier, suivre et piloter efficacement les projets.
- Projet de formation continue sur l'amélioration du service à la clientèle.

Tous les détails des projets sont disponibles au becancour.net !

Dates limites de versement des taxes municipales

3^e versement : 17 août 2026

4^e versement : 2 novembre 2026



Poursuite du partenariat entre la Ville de Bécancour et Nature-Avenir



Nature-Avenir

Dans un effort concret pour favoriser la préservation et la valorisation de ses milieux naturels, la Ville de Bécancour annonçait l'an dernier un partenariat stratégique avec l'organisme Nature-Avenir. Cette initiative, ambitieuse et durable, vise à favoriser l'accès aux citoyens à des espaces boisés tout en assurant leur protection à long terme. D'ailleurs, à cet effet, la Ville de Bécancour compte travailler avec les propriétaires privés en les invitant à collaborer avec Nature-Avenir et ses partenaires du milieu sur des projets précis pour protéger davantage de milieux naturels. Un calendrier des démarches en ce sens sera lancé au courant de l'automne auprès des secteurs concernés.

Implantation d'un suivi en kinésiologie à la caserne centrale

Dans le cadre de l'Atelier d'innovation municipal, la Ville de Bécancour, en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a procédé à l'implantation d'un suivi en kinésiologie à la caserne centrale afin de soutenir la santé globale des pompières et pompières.

Supervisé par M. Philippe Gendron, professeur au Département des sciences de l'activité physique de l'UQTR, ce programme vise à mieux préparer les pompiers aux exigences physiques particulières de leur métier. Contrairement à un entraînement traditionnel, les exercices ont été pensés en fonction des mouvements, des efforts et des conditions réelles rencontrés lors des interventions d'urgence.

« Tous les exercices développés sont des tâches représentatives des tâches du métier de pompier, qui sollicitent les mêmes qualités physiques, les mêmes groupes musculaires, qui représentent la technique des mouvements. Ils améliorent leur condition physique et leur santé en travaillant, en fait, les gestes du travail », explique M. Gendron.



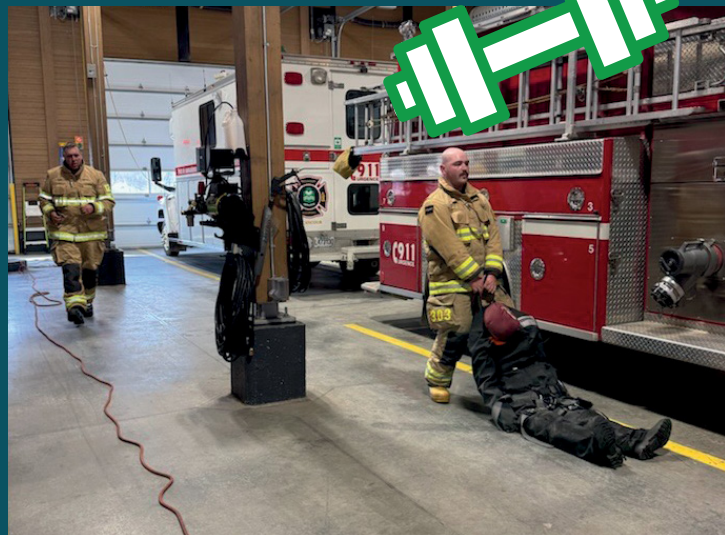
Ainsi, depuis janvier 2026, Alexandre Boyer, kinésologue et étudiant à la maîtrise en sciences de l'activité physique, s'y rend chaque semaine pour intervenir auprès des deux équipes en place.

De plus, le programme d'entraînement conçu sur mesure pour eux est accompagné de sessions théoriques portant notamment sur la saine alimentation et le stress.

Le projet initial était d'une durée de six mois, mais un renouvellement a été approuvé pour le prolonger à un an puisqu'une intervention plus longue pourrait générer des bénéfices plus grands et plus durables sur la santé des participants.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Ville de Bécancour d'offrir à ses équipes des outils adaptés à l'évolution de leur profession et de favoriser la santé ainsi que la prévention des blessures chez les pompiers.

Ce modèle de formation pourrait être repris par d'autres services d'incendie à travers le Québec.



La Ville en mouvement !



Bécanflotte, un nouveau développement résidentiel flottant

Le 1^{er} avril, à l'occasion du poisson d'avril, la Ville de Bécancour annonçait un tout nouveau concept d'écoquartier résidentiel flottant, une première au Québec, situé directement sur le fleuve Saint Laurent. Sur Facebook, cette publication a généré plus de 1 500 réactions, 247 commentaires et 157 partages. La Presse et Radio-Canada Mauricie – Centre-du-Québec ont même cité ce poisson d'avril dans leurs actualités !

Panel de témoignages et salon des ressources pour le mois de l'autisme

Le 30 avril, la Ville de Bécancour a proposé pour la première fois un événement dans le cadre du mois de l'autisme. Il s'agissait d'une activité gratuite de rencontres, d'échanges et d'informations destinée aux familles et aux adultes vivant avec l'autisme. Une vingtaine d'intervenants étaient présents pour l'occasion.

La soirée a été rendue possible grâce à l'implication de nombreux partenaires : Autisme Centre-du-Québec, l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour, l'Association des personnes proches aidantes Bécancour – Nicolet-Yamaska et le CIUSSS MCQ.

Rendez-vous québécois du loisir rural

Du 5 au 7 mai, Bécancour a accueilli le 13^e *Rendez-vous québécois du loisir rural*, réunissant plus de 225 personnes de partout au Québec. Une programmation complète et diversifiée attendait les participants : rencontres, visites sur le terrain, salon des exposants, ateliers, et plus encore ! Plusieurs sites et attraits bécancourais ont été mis en valeur pour l'occasion. La Ville de Bécancour tient à remercier les différents partenaires qui ont rendu possible ce congrès, dont Loisir Sport Centre-du-Québec, qui en a chapeauté l'organisation.



Dîner du maire : l'économie comme levier de la qualité de vie

Dans le cadre d'un événement organisé le 28 mai 2026 par la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ), le maire de Bécancour a pu entretenir les gens d'affaires au sujet du développement économique en cours et à venir sur le territoire. Plus de 145 personnes étaient présentes à l'Auberge Godefroy pour l'occasion afin d'écouter les différents panelistes invités. Parmi les sujets abordés, nommons la stratégie de développement économique, le développement commercial à proximité des autoroutes 30 et 55, les entreprises structurantes et le positionnement stratégique de Bécancour.

ALERTES DU BUREAU CITOYEN

C'est important d'être au courant !

Recevez-vous déjà les alertes municipales par courriel, texto ou appel ? Si non, abonnez-vous dès maintenant pour ne rien manquer et recevoir des avis selon vos préférences. Le portail est simple d'utilisation : vous choisissez vos moyens de communication préférés, indiquez vos coordonnées et cochez les types d'alertes (Urgence, Rappels saisonniers, Info travaux, Collectes, Vie démocratique, Activités municipales) que vous souhaitez recevoir.

Avec ses fonctionnalités, le système d'alertes à la population de la Ville de Bécancour est la meilleure façon d'être au courant rapidement. Grâce aux informations acheminées en temps réel, vous serez en mesure de bien planifier vos activités en fonction des alertes reçues.

Les notifications envoyées peuvent vous permettre, par exemple, d'être informé qu'un avis d'ébullition préventif touche votre adresse, que des travaux seront réalisés dans votre quartier, qu'une activité municipale prévue entraînera la fermeture de quelques rues à proximité, que la date limite pour acquitter le prochain versement des taxes municipales approche à grands pas, et plus encore !

Rendez-vous dès maintenant
au bureaucitoyen.becancour.net !



L'ABC d'une requête en ligne

Vous avez une requête ou un signalement à transmettre à la Ville de Bécancour ? Rien de plus simple ! Il vous suffit de vous rendre sur la plateforme du [Bureau citoyen](http://bureaucitoyen.becancour.net) et sélectionner *Requête et plainte*.

Vous trouverez alors une liste de catégories regroupant chacune différentes problématiques ou types de signalement (ex. : signalisation, déchets, éclairage, fuite, arbres, parcs, etc.).

Lorsque votre choix est fait, vous devez ensuite remplir le formulaire disponible au bas de la page avec les différentes informations que vous possédez.

Un suivi vous sera fait par la suite dans les meilleurs délais.

Une connexion, plusieurs services

Un nouveau système de connexion sera bientôt mis en place vous permettant d'accéder encore plus facilement aux différentes plateformes utilisées par la Ville de Bécancour. Restez à l'affût pour connaître la marche à suivre pour procéder au changement !





La carte interactive : un outil pratique à votre service

Saviez-vous que la Ville de Bécancour met à votre disposition une carte interactive moderne, simple d'utilisation et riche en données ? Accessible en ligne, cet outil intuitif constitue un véritable guichet d'information géographique pour mieux comprendre et utiliser le territoire.

D'un simple clic, les utilisateurs peuvent explorer leur quartier ou n'importe quel secteur de la ville. La carte permet notamment de consulter des informations détaillées sur un terrain précis : limites de propriété, zonage (résidentiel, commercial, agricole ou industriel) ou encore certaines infrastructures souterraines comme les réseaux d'aqueduc et d'égouts. C'est donc un outil particulièrement utile pour les propriétaires, les futurs acheteurs ou toute personne souhaitant entreprendre des travaux.

La carte interactive offre aussi un accès direct à plusieurs services municipaux. Vous pouvez, par exemple, y trouver des liens vers les demandes de permis en ligne ou consulter le rôle d'évaluation foncière.

L'outil se distingue également par ses fonctionnalités pratiques liées à la vie quotidienne. En sélectionnant les différents *calques* (couches d'information), il est possible d'afficher des éléments variés tels que les parcs, les installations municipales ou encore certains points d'intérêt. De plus, en cliquant sur un secteur de la ville, les citoyens peuvent obtenir des renseignements utiles comme le jour de collecte des matières résiduelles, le nom de leur conseiller municipal ou des données générales sur la population.

Accessible sur ordinateur, tablette ou téléphone intelligent, la carte interactive est conçue pour être utilisée partout et en tout temps. Elle permet ainsi d'obtenir rapidement une information fiable sans devoir contacter les services municipaux.

Il s'agit d'un outil incontournable pour celles et ceux qui souhaitent accéder facilement à l'information municipale. D'ailleurs, saviez-vous que la carte interactive de Bécancour est accessible via [Québec 511](#), sous la rubrique *Liens utiles – Entraves municipales* ?

Bref, la carte interactive constitue une excellente base pour s'informer, planifier un projet ou mieux connaître son milieu de vie.

Rendez-vous à la page Carte interactive du [becancour.net](#) pour en savoir plus et apprendre comment l'utiliser à son plein potentiel !

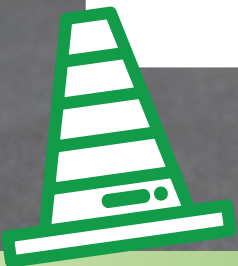




Chantiers réalisés, en cours et à venir sur le territoire

Le printemps et l'été sont deux saisons où les travaux de voirie battent leur plein. Voici, par secteur, les chantiers qui ont été complétés dans les dernières semaines ou qui le seront au cours des prochains mois.

Sainte-Angèle	Ajout de trottoir sur la rue des Capucines	Complété
	Travaux de pavage sur la rue des Immortelles	Juillet-août
	Travaux de réfection des égouts, de l'aqueduc et de la voirie sur la rue des Tulipes	Septembre
	Travaux à proximité de l'intersection de la rue des Lilas et du boul. Bécancour pour un nouvel émissaire pluvial	Août-septembre
Bécancour	Travaux de pavage et ajout de glissière de sécurité sur le boulevard du Danube et le chemin du Petit-Chenal	Complété
	Travaux de pavage sur l'avenue Nicolas-Perrot	Juin-juillet
	Travaux de remplacement d'un ponceau sur le boulevard Bécancour	Juillet-août
	Ajout d'une conduite de refoulement d'égout domestique sur le boulevard Bécancour	Octobre-novembre
Sainte-Gertrude	Travaux de pavage sur le chemin des Peupliers	Complété
	Travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin des Hêtres	Juillet-août
	Travaux de raccordement d'aqueduc sur le boulevard du Parc-Industriel, entre Sainte-Gertrude et la SPIPB	Automne 2026
Gentilly	Travaux de pavage sur la rue des Colombes et l'avenue du Cardinal	Complété
	Travaux d'élargissement du pavage en vue d'accueillir une bande cyclable sur l'avenue des Aigles	Complété
	Travaux de marquage et de signalisation pour une bande cyclable sur les avenues des Constellations, des Mésanges, des Galaxies et du Capricorne	Complété
	Travaux de déviation d'aqueduc près de l'entrée du Moulin Michel	Août-septembre
Saint-Grégoire	Élargissement de la chaussée dans les courbes sur le chemin Leblanc	Juin-juillet
	Nettoyage du bassin de rétention pluvial sur l'avenue Garon	Juillet-août
	Travaux de remplacement de ponceaux sur le chemin Héon	Juillet-août



EN BREF



Un guide pratique pour s'adapter aux changements climatiques

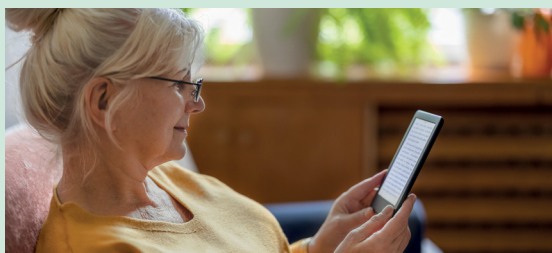
Alors que les équipes municipales sont en mode vigilance lorsqu'arrivent des pluies abondantes ou inondations, vous êtes également invités à vous préparer et adapter votre propriété aux intempéries.

Un guide portant sur les changements climatiques et les mesures à prendre en cas d'urgence (prévention, trousse, assurances, numéros d'urgence, lieux de dépôt des tas de sable, etc.) a justement été posté dans les derniers mois. Vous pouvez aussi le consulter en ligne au becancour.net.

Refonte de la Politique des aînés



Au cours de la dernière année, la Ville de Bécancour a entamé une démarche visant la refonte de sa Politique des aînés. Un sondage a d'ailleurs été mené à l'automne 2025 afin de mieux comprendre les besoins, attentes, expériences et propositions des personnes aînées dans le but d'alimenter le plan d'action qui en découlera. La nouvelle mouture de la Politique est présentement en rédaction et devrait être adoptée cet automne.



Accès à des défibrillateurs

Depuis quelques mois, toutes les municipalités de la MRC de Bécancour ont accès à un défibrillateur externe automatisé (DEA). Grâce à ce projet mené par la MRC de Bécancour, chaque secteur de la ville de Bécancour possède maintenant un appareil de ce type, accessible à tous et installé à l'extérieur des casernes de pompiers sectorielles.

VALEUR COLLECTIVE BÉCANCOUR

Tous les projets citoyens sont retenus!



L'initiative *Valeur collective Bécancour*, soutenue par le Fonds Aluminerie de Bécancour pour les collectivités durables, a annoncé que les cinq projets déposés par les citoyens et organismes de la Ville de Bécancour ont franchi le processus de sélection et seront priorisés cette année. C'est la toute première fois qu'une telle situation se produit dans la démarche.

Les cinq projets retenus sont :

- Agrandissement de la Maison des jeunes L'Éclipse de Bécancour
- Aménagement d'une salle de couture sécuritaire et adaptée destinée aux membres du Cercle des Fermières de Bécancour
- 350° de Gentilly : un legs durable en souvenir des fêtes
- Éclairage solaire sur la piste cyclable de Loisirs de Sainte-Angèle-de-Laval
- Réseau de jardins partagés à Gentilly

Pour plus de détails sur ces projets, visitez le valeurcollective.net !



RAPPELS ESTIVAUX



Gazon et entretien des terrains

Un terrain doit être régulièrement entretenu, tondu et débarrassé de broussailles, mauvaises herbes, débris, matériaux, ferrailles et autres. En vertu du Règlement numéro RM 2019, la tonte du gazon doit obligatoirement être faite quatre fois par an, avant le premier jour de chacun des mois de juin, juillet, août et septembre. Cela donnera assurément un joli coup d'oeil à votre terrain et votre voisinage en sera plus que ravi !

PSITT !

Saviez-vous que contrevenir à ce règlement municipal est passible d'une amende minimale de 100 \$?

Spa, clôture et haie

Si vous envisagez d'installer un spa, une clôture ou une haie, n'oubliez pas de faire votre demande de permis. Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne via le [Bureau citoyen](#) ou sur le site Internet municipal, au [becancour.net](#).



Piscine



Les piscines résidentielles présentent un risque important de noyade, surtout pour les jeunes enfants, et doivent être sécurisées conformément aux règlements en vigueur. Il faut savoir qu'avant l'entrée en vigueur de la réglementation provinciale visant à sécuriser l'accès aux piscines par des mesures comme l'installation de clôture et autres, des normes s'appliquaient à Bécancour. Les propriétaires sont responsables de la conformité et de la sécurité de leur installation, dans le respect des normes gouvernementales et municipales.

La date butoir pour mettre aux normes les piscines est reportée au 30 septembre 2027, offrant un délai supplémentaire aux citoyens. Certaines piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 doivent être modifiées, mais devaient déjà être conformes à la réglementation municipale applicable au moment de leur installation.

Permis, pas permis, pensez-y tôt !



Vous avez un projet ? Faites votre demande de permis en ligne via le [Bureau citoyen](#) ou informez-vous par courriel à urbanisme@ville.becancour.qc.ca ou par téléphone au 819 294-6500 (option 2). Il est possible que votre projet nécessite certains ajustements ou même des modifications réglementaires, ce qui pourrait entraîner des délais avant d'obtenir les autorisations nécessaires. Préparez-vous au moins 45 jours avant le début des travaux afin de vous assurer que votre demande est complète.



Cabanon et gazebo



L'été est bien installé et vous souhaitez :

- Construire un cabanon ou en installer un en PVC acquis dans un commerce ?
- Construire ou installer un gazebo sur une dalle de béton ?

Nous vous rappelons qu'un permis est requis et que des normes doivent être respectées. Faites votre demande dès maintenant via le [Bureau citoyen](http://Bureau.citoyen) ou au becancour.net.

Mise à la rue des bacs à ordures et recyclage



Les bacs roulants noirs et bleus doivent être placés en bordure de la rue au plus tôt à 17 h la veille du jour de la collecte des ordures et/ou du recyclage et retirés au plus tard à minuit le jour de la collecte. En période estivale, il est vraiment recommandé de mettre son bac la veille en bordure de la rue, car avec les nombreux travaux et chantiers réalisés sur le territoire, il est possible que l'heure des collectes soit parfois avancée en raison des entraves prévues. Merci de votre collaboration !

Curage d'égout

Bien que tout soit mis en place pour éviter les désagréments, cette opération peut, dans certains cas, occasionner des éclaboussures ou des odeurs temporaires dans votre résidence. Par précaution, lorsque vous remarquerez que le camion est sur votre rue, il est recommandé de garder le couvercle de la toilette fermé. De plus, si des odeurs surviennent, vous pouvez simplement tirer la chasse d'eau afin de rétablir la situation.

Arrosage



Depuis le 15 mai et jusqu'au 15 septembre, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour des fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue, à l'exception des périodes suivantes :

- Entre 19 h et 23 h, les journées dont la date est un chiffre pair, pour les occupants d'habitation dont le numéro de porte est un nombre pair.
- Entre 19 h et 23 h, les journées dont la date est un chiffre impair, pour les occupants d'habitation dont le numéro de porte est impair.

Vous installez une nouvelle pelouse ? Sur obtention d'une permission émise par la Ville, vous pourrez procéder à l'arrosage pendant une durée de 15 jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe. Contactez-nous au 819 294-6500 pour faire cette demande.

Durant les canicules, merci de limiter vos arrosages automatiques et d'utiliser l'eau potable à des fins essentielles !

PSITT !

L'eau provenant de l'arrosage ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

Remplissage de piscine

Jusqu'au 1^{er} septembre, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour remplir une piscine, une pataugeoire ou tout étang servant à la nage, au bain ou à tout autre usage, est défendue, sauf entre 19 h et 6 h.



Lavage de véhicules

Le lavage des véhicules et des entrées de véhicules est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique (pistolet) et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à ces fins.

Controns l'herbe à poux

Jusqu'à la fin juillet, c'est le moment idéal pour arracher ou tondre les plants d'herbe à poux que vous voyez avant sa période de pollinisation et ainsi avoir un effet sur la réduction des symptômes.

Vous pouvez jeter aux ordures les plantes arrachées ou coupées.

Attention ! Il n'est pas recommandé de les mettre dans le compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer.



Vente-débarras

Vous désirez entreprendre votre grand ménage annuel, mais vous désenchantiez devant l'accumulation d'objets dans votre garage, votre remise, votre grenier ou vos penderies ? Vous désirez vous départir de ces objets en organisant une vente-débarras ?

La Ville de Bécancour préconise la tenue de vente-débarras à deux occasions durant l'année, soit les 5, 6 et 7 septembre (fin de semaine de la fête du Travail) et lors du long week-end de la Journée nationale des Patriotes, en mai 2027.

Aucun permis n'est nécessaire pour tenir ce type d'activité.

Poules

Il n'est pas autorisé d'avoir des poules à l'intérieur du périmètre urbain sur le territoire bécancourois. Celles-ci sont permises en zone agricole seulement.



Mettre ses lingettes dans la poubelle : un petit geste qui fait une grande différence

Pour le bon fonctionnement du système de traitement des eaux usées, la Ville de Bécancour vous rappelle que les lingettes désinfectantes, tout comme les lingettes jetables, les protections personnelles, les cure-oreilles et autres produits (biodégradables ou non) doivent ABSOLUMENT être placées à la poubelle et non dans la toilette.

Dans le cas contraire, ces éléments obstruent les conduites créant ainsi un bouchon et un refoulement dans le réseau d'égout, pouvant même aller jusqu'à une interruption du traitement des eaux et à des importants bris d'équipements dans nos stations de pompage.

Merci de votre collaboration et n'oubliez pas... chaque geste compte !



Feu à ciel ouvert



Pour faire un feu à ciel ouvert, il est obligatoire d'obtenir un permis de la Ville. Pour ce faire, vous pouvez composer le 819 294-6500 (option 7) ou vous présenter à la Caserne centrale du Service de sécurité incendie de la Ville de Bécancour pendant les heures régulières de travail en semaine.

Vous avez le goût de faire un feu en soirée dans votre foyer externe résidentiel ? Votre foyer doit absolument être muni de pare-étincelles. Aucun permis n'est requis dans ce cas, simplement de la surveillance et de la vigilance !

Merci d'agir avec prudence et de surveiller les avis émis par la SOPFEU, et ce, en tout temps.

Retrait des abris temporaires



La Ville de Bécancour rappelle que sur son territoire, les abris d'hiver temporaires doivent être retirés à partir du 1^{er} mai de chaque année. En vertu du Règlement de zonage, toute personne ne respectant pas ce règlement est passible d'une amende minimale de 1 000 \$ dans le cas d'une première infraction.



Les places pour se rafraîchir

Les jeux d'eau et la piscine extérieure publique peuvent rafraîchir toute la famille durant les journées chaudes. Voici les endroits les plus chouettes à Bécancour pour se mouiller !

JEUX D'EAU

Saint-Grégoire

17305, rue Comeau

Parc de la Seigneurie Godefroy

17905, rue Garceau

À proximité de la patinoire couverte

Sainte-Angèle

1175, avenue des Marguerites

À proximité de l'école Explorami

115, place des Coquelicots

Plateau Laval

Précieux-Sang

11005, chemin du Saint-Laurent

À proximité de l'école Boutons-d'Or

Sainte-Gertrude

8580, rue des Saules

À proximité de l'école Despins

Bécancour

8305, rue L.-Gaston-Gaudet

Domaine Bergeron

Gentilly

1790, avenue du Cygne

Parc des Cygnes

PISCINE

Gentilly

2030, avenue des Galaxies



Retour de la centrale de prêt d'équipements nautiques

Forte du succès connu l'été dernier, la Ville de Bécancour propose à nouveau cet été une centrale de prêt d'équipements nautiques, mettant ainsi à votre disposition quatre kayaks de rivière (une place), six planches à pagaie et des vestes de flottaison (adultes et enfants de 12 ans et plus).

Ce service est offert gratuitement aux gens de Bécancour et d'ailleurs. La centrale est en opération depuis le 22 juin et le sera jusqu'au 14 août, du lundi au vendredi inclusivement, à raison de deux blocs disponibles par jour, soit de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Réservez votre place un minimum de trois heures à l'avance via la plateforme [Voilà!](#)

Petite Floride

Rappelons que la plage de la Petite Floride est ouverte à la population, mais qu'elle n'est pas surveillée. La baignade y est donc interdite.

Le quai de mise à l'eau de la Petite Floride est accessible via l'avenue Montesson.





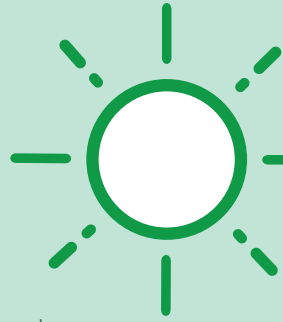
PARC DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR

Du matériel de sport et de loisir disponible gratuitement !

Cet été, du matériel de sport et de loisir est encore disponible dans le casier connecté libre-service au parc de la rivière Bécancour. Ballons de soccer et de volleyball, gants et balle de baseball, jeu de spikeball et quilles finlandaises sont désormais accessibles gratuitement pour les usagers.

Profitez-en et bougez !

Un camp de jour sous le thème du cirque !



Cet été, les enfants inscrits à l'un ou l'autre des quatre sites du camp de jour de la Ville de Bécancour participeront à une foule d'activités sur la thématique *Le cirque – Le retour du chapiteau*.

Le camp de jour se termine le vendredi 21 août 2026.



Une denrée et c'est payé !



À compter du 1^{er} novembre, les usagers des bibliothèques de Bécancour seront invités à apporter des denrées et/ou produits d'hygiène directement à leur comptoir de prêt au moment de payer leurs frais de retard. Pour une 4^e année consécutive, la Ville de Bécancour démontre ainsi sa solidarité envers les plus démunis et agit de façon concrète pour soutenir la préparation des paniers de Noël de la région par les organismes communautaires du territoire.



JOURNÉES DE L'ANIMATION
ET DE L'ACCOMPAGNEMENT



Merci à nos animatrices et animateurs de camp de jour !

À l'approche des *Journées de l'animation et de l'accompagnement*, la Ville de Bécancour tient à remercier chaleureusement ses animatrices et animateurs de camp de jour. Par leur énergie, leur créativité et leur bienveillance, ils font bien plus que divertir : ils accompagnent, inspirent et marquent positivement le quotidien des enfants.

Merci de leur faire vivre un été extraordinaire !





Place à la 7^e édition du concours d'aménagement *Bécancour se fait belle !*



L'été 2026 marque la 7^e édition du concours d'aménagement paysager *Bécancour se fait belle !*, qui invite les propriétaires d'une résidence unifamiliale ou multifamiliale et les commerçants de Bécancour à mettre en valeur leur environnement et à contribuer à l'embellissement du territoire. D'ici au 14 août, l'équipe horticole de la Ville parcourra les six secteurs afin de repérer les aménagements les plus remarquables.

Un gagnant par catégorie (commercial et résidentiel) par secteur sera nommé, à l'exception du secteur plus peuplé de Saint-Grégoire, où deux résidences et commerces seront sélectionnés.

Afin de souligner l'engagement des gagnants, la Ville remettra à chacun une affiche distinctive à installer sur leur terrain. Les lauréats de la catégorie résidentielle recevront également un panier cadeau composé de produits locaux.

Démarquez-vous en rehaussant votre décor extérieur grâce à un agencement de plantes, fleurs, arbustes ou arbres de qualité !

Connaissez-vous l'Arbre des finissants ?

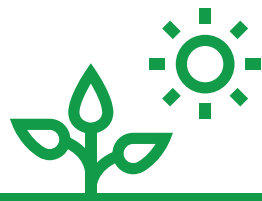
C'est une initiative de la Ville de Bécancour, en collaboration avec les écoles primaires du territoire, qui met en lumière les élèves du primaire qui s'envoleront vers le secondaire l'an prochain.

Lors de l'année scolaire 2024-2025, la Ville de Bécancour a fait l'ajout d'une structure permanente près d'un arbre se trouvant devant les écoles. Sous forme de livre géant, la structure est bonifiée, à chaque année, d'une page gravée avec le nom des finissants de l'école.

À la fin de l'année scolaire 2025-2026, ce sont 199 élèves bécancourois qui ont gradué du primaire pour s'envoler vers le secondaire.

Une belle façon de conclure leur primaire et leur passage dans leur école !

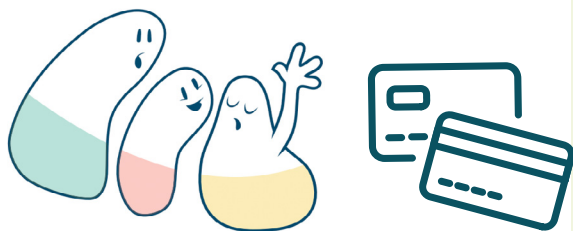
Franc succès pour la Journée de l'arbre !



Le 31 mai dernier s'est tenue la traditionnelle distribution gratuite d'arbres, d'arbustes et de vivaces, organisée par la Ville de Bécancour, en collaboration avec le comité Embellissement Bécancour. Au total, 2 000 arbres et quelque 300 arbustes et vivaces ont été distribués aux plus de 500 personnes présentes.

Au cours de cette même journée, dans le cadre du programme *Arbre de vie*, une plante ou un arbre mature a été remis pour chaque poupon né en 2025. Cette année, 53 familles ont profité de cette initiative.





NOUVEAUTÉ POUR LES FAMILLES

Une carte accès-musée disponible gratuitement à la bibliothèque centrale

Une belle nouveauté fait son apparition juste à temps pour la période estivale à la bibliothèque centrale : la carte accès-musée, qui donne accès à toutes les institutions muséales, centres d'exposition et centres d'interprétation participants. Comme un livre, elle se réserve et s'emprunte gratuitement pour une durée allant jusqu'à deux semaines. Pour emprunter la carte accès-musée, vous devez être abonné-e à notre réseau de bibliothèques.

Conditions à respecter :

- Minimum d'un enfant | Maximum de trois enfants (17 ans et moins)
- Carte invalide s'il y a seulement des adultes qui se présentent au musée

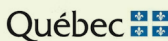
À noter que les tarifs réguliers du musée pourraient s'appliquer à tout enfant supplémentaire et que la carte exclut toute activité payante (location d'audioguide, visite guidée, etc.) autre que la visite régulière.

Quelques-unes des institutions participantes dans la région :

Ville	Musée
Bécancour	Moulin Michel de Gentilly
Nicolet	Musée des cultures du monde
Odanak	Musée des Abénkis
Kingsey-Falls	Musée du Parc Marie-Victorin
Trois-Rivières	Musée Pop Boréal Musée des Ursulines Moulin Seigneurial de Pointe-du-Lac



Entente de développement culturel



Première édition de la Balade culturelle

Les 3 et 4 octobre, la culture prend la route ! Partez à la rencontre des artistes d'ici et des lieux culturels qui vibreront à travers la première édition de la *Balade culturelle*. Une escapade inspirante à vivre pleinement !

Cet événement mettra en lumière la vitalité artistique et culturelle du territoire à travers un parcours accessible et diversifié. Une occasion privilégiée de découvrir, d'échanger et de s'émerveiller.

Art, patrimoine et expériences artistiques vous attendent aux quatre coins de Bécancour. Une expérience conviviale, accessible et inspirante !

Surveillez nos différentes plateformes pour découvrir la programmation complète !



Le Club de lecture d'été TD bat son plein !

Jusqu'au 12 août, la Ville de Bécancour invite les jeunes du primaire (maternelle 5 ans à 6^e année) à prendre part au Club de lecture pancanadien d'été TD 2026, une initiative qui vise à motiver les enfants à lire tout au long de la saison estivale, et ce, peu importe le type de lecture choisi.

Les inscriptions sont possibles en continu tout au long de l'été; l'enfant doit simplement se présenter à la bibliothèque centrale avec un parent pour procéder.

PSITT !

Plusieurs surprises sont remises aux jeunes pendant cette période !

**Club
de lecture
d'été
TD**

La navette fluviale de retour cet été !

Vous l'attendiez ! La navette fluviale entre Bécancour et Trois-Rivières est de retour pour la saison estivale 2026.

Jusqu'au 6 septembre, les traversées s'effectueront les samedis de 10 h à 22 h et les dimanches de 10 h et 16 h.

Le coût d'embarquement est fixé à 5 \$ par traversée (5 \$ aller / 5 \$ retour) et le service est gratuit pour les 12 ans et moins.

Avis aux cyclistes
Vous êtes les bienvenus !
Transportez votre vélo à bord de la navette fluviale sans frais supplémentaires.



Profiter de la navette fluviale pour découvrir Bécancour

Jusqu'au 6 septembre, afin de permettre aux passagers de la navette fluviale en provenance de Trois-Rivières de visiter deux attraits bécancourois, un autobus effectue une tournée en continu. Un départ du quai de Sainte-Angèle est ainsi prévu les samedis et dimanches à toutes les heures, soit à 11 h 15, 12 h 15, 13 h 15, 14 h 15 et 15 h 15.

L'autobus se rend ensuite au Musée de la Biodiversité et au Marché Godefroy. Les visiteurs peuvent y débarquer et y rester pendant une heure (ou plus !), le temps que l'autobus revienne de sa tournée.

Détails et horaire au tourismebecancour.com !

Merci aux partenaires de la navette fluviale

Québec



Desjardins



Tourisme
Mauricie



Tourisme
Centre-
du-Québec



PORT
TROIS-RIVIÈRES



MRC
Bécancour



idé
Trois-Rivières



enfoi@bec



Christine Fréchette, Première ministre et députée de Sanguinet
Benoît Charette, Député de Deux-Montagnes
Jean Boulet, Député de Trois-Rivières

Donald Martel, Député de Nicolet-Bécancour
Sonia Label, Députée de Champlain
Simon Allaire, Député de Maskinongé



Découvrez Bécancour à bord du trolley

Tourisme Bécancour propose à nouveau pour la saison estivale ses circuits en trolley, permettant aux visiteurs d'ici et d'ailleurs de découvrir ou redécouvrir certains attraits du territoire.

Circuit agrotouristique

Le trajet agrotouristique est offert tous les samedis jusqu'au 5 septembre. Le départ se fait à 10 h du Bureau d'information touristique (1005, boulevard de Port-Royal) et une escale est aussi prévue au quai de Sainte-Angèle à 10 h 15, afin que les passagers de la navette fluviale puissent en profiter.

Le trolley se dirige ensuite chez Simmer La Poissonnerie, au Marché Godefroy, au vignoble Le Fief de la rivière, ainsi qu'à la Ferme S & C. Les participants sont invités à apporter une glacière afin de conserver leurs achats au frais. Ce circuit est animé par un-e guide de Tourisme Bécancour, qui agrémentera le parcours de faits saillants sur la ville de Bécancour.

Circuit industriel

Le parcours industriel en trolley proposé par Tourisme Bécancour et la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) est encore une fois de retour cette année. Il s'agit d'une occasion pour le grand public d'en apprendre davantage sur les usines impliquées dans la valorisation des minéraux critiques et l'écosystème du Parc industriel. L'un des éléments phares du circuit est sans contredit l'accès privilégié aux installations portuaires, un endroit rarement ouvert aux visiteurs.

Les visites industrielles accessibles à la population (touristes et citoyens) se tiennent tous les dimanches jusqu'au 11 octobre, de 10 h à 12 h, et le départ se fait également du Bureau d'information touristique, avec un arrêt prévu au quai de Sainte-Angèle à 10 h 15 pour les passagers de la navette fluviale.

PSITT !

Cette visite est évolutive et sera animée en alternance par deux anciens maires de Bécancour, soit M. Maurice Richard, aussi ancien président-directeur général de la SPIPB, et M. Jean-Guy Dubois.

À retenir :

- Les parcours en trolley sont gratuits pour les passagers de la navette fluviale et pour les Bécancourais.
- Pour les autres visiteurs, chaque circuit est offert au coût de 10 \$ par personne (gratuit pour les 12 ans et moins).
- Réservez à l'avance au 819 233-4636 ou à tourisme@ville.becancour.qc.ca.

Bécancour, l'imprévu que vous adorerez

Pour sa campagne promotionnelle de la saison touristique 2026, Tourisme Bécancour lance une invitation à profiter du grand air et partir à la découverte de nouveaux incontournables. Les excursionnistes sont invités à oublier les plans pour retrouver l'été... parce que souvent, ce qu'on ne cherchait pas devient ce qu'on n'oubliera jamais !

Découvrez aussi le magazine estival de Tourisme Bécancour, qui regroupe tous les endroits à découvrir ou redécouvrir cette saison.





Les bénévoles à l'honneur lors d'une soirée rassembleuse à Bécancour

Le 11 juin dernier, la Ville de Bécancour a tenu une soirée toute spéciale afin de rendre hommage aux nombreux bénévoles qui s'impliquent activement au sein des organismes du milieu. Près de 200 personnes, représentant une centaine d'organisations bécancouroises, ont pris part à cet événement couronné de succès, tenu sous le thème *C'est à votre tour !*

Réunis sous le chapiteau du quai de Sainte-Angèle, les invités ont pu assister au spectacle Star 80, une revue musicale des Productions Alter Ego, qui a fait revivre les grands succès de cette décennie marquante.

Cette soirée annuelle de reconnaissance témoigne de l'importance que la Ville de Bécancour accorde à l'engagement bénévole sur son territoire. Par leur dévouement et leur générosité, les bénévoles contribuent chaque jour à la vitalité de la communauté et au mieux-être collectif.

La Ville de Bécancour tient à exprimer sa sincère reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur implication, font une réelle différence dans la vie des citoyens.

La programmation automnale prend forme !

L'équipe du Service à la communauté travaille activement à vous proposer une programmation automnale diversifiée : conférences, ateliers pour adultes et enfants, cours, et plus encore !

Peu importe votre âge, vos passions ou vos intérêts, vous y trouverez certainement une activité qui vous ressemble.

Restez à l'affût pour le lancement !

Portes ouvertes sur la Ville de Bécancour

C'est le samedi 26 septembre prochain que se tiendra la traditionnelle journée portes ouvertes à la caserne centrale de Bécancour. L'équipe des Travaux publics sera encore sur place cette année avec ses machines et équipements, en plus de la présence du Service de sécurité incendie. Simulations et démonstrations seront au rendez-vous !

Aussi au programme de cette journée familiale :

- Spectacle et animation
- Jeux gonflables
- Maquillage
- Cantine
- Autres surprises !

Les détails seront annoncés au cours des prochaines semaines. Surveillez nos différentes plateformes pour ne rien manquer !

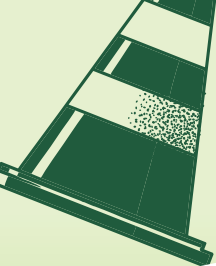


@villebecancour

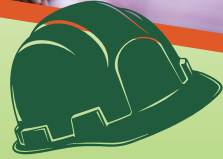


becancour.net





Bonne retraite Dany!



L'équipe municipale souligne le départ à la retraite de Dany Sauvageau, après plus de 40 années de service dévoué à la Ville de Bécancour. Quarante et une années marquées par l'engagement, la rigueur et surtout, par une profonde humanité.

Au fil des ans, Dany a occupé plusieurs fonctions clés : technologue en génie civil, surintendant du service technique, directeur du développement durable et de la planification et directeur des travaux publics. Peu importe le titre, il a toujours abordé ses responsabilités avec le même professionnalisme, le même sens pratique et ce désir sincère de faire avancer les choses.

Homme d'action, Dany préférerait être sur le terrain, au cœur des projets et des solutions. À l'écoute, accessible et profondément humain, il a su bâtir des relations de confiance durables avec ses collègues, les équipes et les partenaires. Sa capacité à naviguer à travers les changements, notamment de nombreuses élections municipales et cinq maires ou mairesses différents, témoigne de sa stabilité, de son sens politique et de son engagement envers l'organisation, au-delà des contextes et des époques.



Sur le plan personnel, Dany est aussi un grand voyageur, adepte des aventures sac à dos, toujours curieux du monde et des rencontres. Il apprécie tout autant les voyages de pêche, moments de

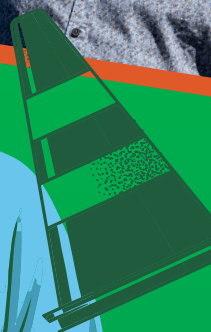
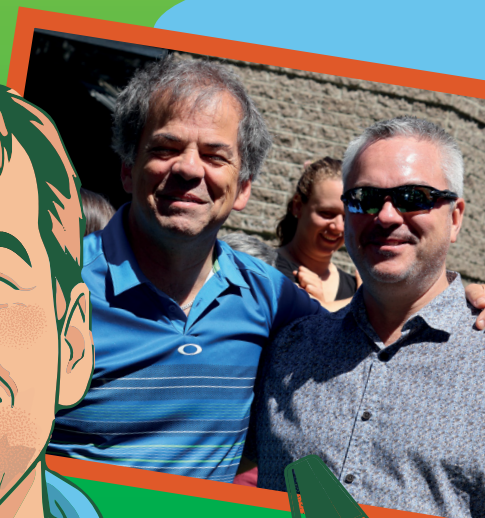
réflexion et de plaisir, des qualités qui lui ressemblent beaucoup.

Dany, ton passage à la Ville de Bécancour laisse une empreinte durable. Tu pars avec la reconnaissance et le respect de celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à tes côtés.

Nous te souhaitons une retraite à ton image : active, enrichissante, remplie de découvertes et de beaux moments, ici comme ailleurs.

Merci pour tout, et bon vent pour cette nouvelle aventure !

Tes collègues de travail



Bon été !

Bécancour

1295, av. Nicolas-Perrot, Bécancour G9H 1A1
819 294-6500 | info@ville.becancour.qc.ca

becancour.net

Responsable de la publication :
Direction de la stratégie, des
communications et du rayonnement.
Rédaction : Marie-Michelle Barette,
Cindy Fournier, Joanie Mailhot, Rosalie
Riopel et collaborateurs spéciaux.
Graphisme : Cindy Fournier
Distribution : Postes Canada

